

## **Déclaration de la Coalition des villes pour les droits numériques**

Nous, villes signataires, nous réunissons officiellement pour former la Coalition des villes pour les droits numériques, afin de protéger et défendre les droits humains sur internet à l'échelle locale et mondiale.

Internet est devenu partie intégrante de notre vie quotidienne. Cependant, chaque jour dans le monde se produisent de nouveaux cas d'abus, de mauvais usage ou de désinformation des droits numériques, ou encore de concentration de pouvoir : la liberté d'expression est censurée ; les informations personnelles (dont nos déplacements et communications) sont surveillées, partagées et vendues sans notre consentement ; des algorithmes opaques sont utilisés pour prendre des décisions sans rendre de comptes ; les réseaux sociaux sont utilisés comme outils de harcèlement ou de discours incitant à la haine, et les processus démocratiques et l'opinion publique se voient sapés.

En tant que gouvernements locaux, sphère institutionnelle la plus proche des personnes, nous nous engageons à éliminer les obstacles et promouvoir les opportunités technologiques qui améliorent la vie de nos citoyennes, et à offrir des services et infrastructures fiables et sûrs pour soutenir nos communautés. Nous sommes fermement convaincues que les principes des droits humains tels que la vie privée, la liberté d'expression et la démocratie doivent être intégrés par définition aux plateformes numériques, en commençant par les services et infrastructures en ligne contrôlés à l'échelle locale.

En tant que coalition, et avec le soutien du Programme des Nations Unies pour les établissements humains ([ONU-Habitat](#)), nous échangerons des bonnes pratiques, nous apprendrons des défis et des réussites de chacune, et nous coordonnerons des initiatives et actions conjointes. Inspirées par la Coalition des droits et principes d'internet ([IRPC](#)), fruit du travail de 300 acteurs internationaux mené pendant ces dix dernières années, nous nous engageons à appliquer les principes évolutifs suivants :

### **1. Accès universel et égal à internet et à l'alphabétisation numérique**

Toutes les personnes doivent avoir un accès égal à internet et à des services numériques abordables et accessibles, ainsi qu'aux capacités numériques pour en faire bon usage et pour dépasser la fracture numérique.

### **2. Vie privée, protection des données et sécurité**

Toutes les personnes ont le droit au respect de leur vie privée et doivent disposer d'un contrôle sur leurs informations personnelles, par le biais de mécanismes adaptés de protection des données, tant dans les espaces physiques que virtuels, afin de garantir la confidentialité, la sécurité, la dignité et l'anonymat en ligne, ainsi que la souveraineté sur ses propres données, notamment le droit à savoir comment, pourquoi et par qui sont utilisées ces données.

### **3. Transparence, responsabilité et non-discrimination des données, contenus et algorithmes**

Toutes les personnes ont le droit d'avoir accès à une information compréhensible et précise sur les systèmes technologiques, les algorithmes et l'intelligence artificielle qui ont un impact sur leur vie, ainsi que la capacité de remettre en question et changer les systèmes injustes, biaisés ou discriminatoires.

#### **4. Démocratie participative, diversité et inclusion**

Toutes les personnes ont le droit de jouir d'une pleine représentation sur internet et de la capacité de s'impliquer de manière collective dans la ville, par le biais de processus en ligne ouverts, participatifs et transparents. Tout le monde doit pouvoir participer à la configuration des infrastructures et des services numériques locaux et, en général, à l'élaboration des politiques publiques locales pour le bien commun.

#### **5. Standards pour des services en ligne ouverts et éthiques**

Toutes les personnes doivent pouvoir faire usage des technologies de leur choix et ont droit au même niveau d'interopérabilité, d'inclusion et d'opportunités dans leurs services en ligne. Les villes doivent définir leurs propres agendas, services et infrastructures technologiques, suivant des standards de services en ligne et une gestion des données éthiques et ouverts, afin de répondre à cet engagement.